

Ne vous souciez plus de vos frais médicaux

# Comptez sur votre assurance Medicalia



## Bien assuré 7 fois grâce à Medicalia

### 1 Chaque année, des remboursements jusqu'à 1.500 euros par personne !

Grâce à Medicalia, vous bénéficiez de remboursements jusqu'à **1.500 euros par an et par année d'affiliation** pour vos frais médicaux hors hospitalisations. Ainsi, vous ne devez plus vous soucier de vos frais médicaux.

Le droit aux remboursements est effectif après le stage d'attente général de 6 mois.

### 2 Ticket modérateur chez les médecins et les kinésithérapeutes

Transmettez-nous l'attestation de soins donnés délivrée après la consultation. Vous ne percevrez pas seulement le **remboursement** de l'assurance maladie légale. Le remboursement de 75% du ticket modérateur dans le cadre de Medicalia suit **automatiquement** !

### 3 Et en plus des remboursements pour les soins paramédicaux ou les thérapies alternatives !

Emportez le **formulaire de remboursement Medicalia** chez le diététicien, l'ostéopathe, le chiropracteur, le logopède, le psychologue, l'ergothérapeute, l'homéopathe ou l'acupuncteur. Transmettez-le nous dûment complété, et nous ferons le reste.

MEDICALIA n'intervient pas dans le remboursement des médicaments, des traitements de nature esthétique, des cures de rajeunissement, ni des implants et prothèses dentaires.

## 4 Traitement oculaire au laser, verres de lunettes, lentilles, appareil auditif : pourquoi hésiter ?

Medicalia rembourse jusqu'à 75% des frais pour les soins de la vue et de l'ouïe, si vous disposez d'une **prescription d'un ophtalmologue ou d'un médecin ORL agréé**.

Veillez à ce que la prescription ne date pas de plus de 12 mois, au jour de l'achat ou du traitement. Transmettez-nous la **facture originale et détaillée** d'un opticien ou d'un audiologiste, accompagnée du **formulaire de remboursement Medicalia**. Nous nous occupons de votre remboursement.

## 5 Un cadeau supplémentaire pour votre nouveau-né

A l'occasion de la naissance de votre bébé, la Mutualité Partena est heureuse de vous offrir une belle **prime de naissance dans le cadre du Package d'avantages**. Mais grâce à Medicalia, vous bénéficiez d'**encore 250 euros de plus** ! Transmettez-nous un extrait d'acte de naissance de l'Etat-civil, et nous arrondirons une fois de plus la cagnotte de votre bébé. Un stage d'attente d'1 an vaut pour le forfait de naissance.

## 6 Les formulaires de remboursement ?

Ils sont disponibles sur **[www.partena-mutualite.be/medicalia](http://www.partena-mutualite.be/medicalia)** et sur le Guichet on-line.

## 7 Envoyez le tout à :

Mutualité Partena, Service Medicalia,  
Sluisweg 2 b 1, 9000 Gent.

Vous trouverez la liste des remboursements  
sur **[www.partena-mutualite.be/medicalia](http://www.partena-mutualite.be/medicalia)**.



**Mutualité Partena**  
Sluisweg 2 bte1, 9000 Gent,  
[www.partena-mutualite.be](http://www.partena-mutualite.be)



Avec Partena Aide à domicile et Partena Accueil des tout petits, la Mutualité Partena propose des solutions de qualité en matière de santé et de confort personnel.